

**AMIP**

**Revue de presse hebdomadaire  
n°100**

**Semaine : du 03 au 07 mars 2008**

**Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage interne**

## **Le matin du 03/03/08**

### **Délégué médical**

#### **Une force de vente très convoitée**

**Les profils recherchés sont des bac+4, pharmaciens ou médecins justifiant d'une certaine expertise**

La bataille entre les laboratoires pharmaceutiques va au-delà des produits et des prix, elle est de plus en plus rude dans la chasse des meilleurs délégués médicaux. Les bons profils sont convoités par tous. En atteste le taux de turn over important que connaît cette profession. Propulsé au devant de la scène, le visiteur médical est devenu une force de vente importante et très recherchée. Ainsi, pour suivre l'évolution du marché et surtout celle de l'environnement scientifique et médical, le métier lui-même a connu un changement au niveau des attributions et des exigences ...

## **L'opinion du 03/03/08**

### **Droit à la santé**

#### **Les défis du gouvernement**

« Ensemble pour le droit à la santé ». C'est sous ce mot que la ministre de la santé a, d'emblée indiqué les choix qui s'imposent à l'ensemble des acteurs et intervenants dans le secteur.

Le 28 février 2008, date de la tenue du colloque national consacré à la stratégie 2008-2012 organisé par le ministère de la santé publique, Mme Yasmina Baddou, a annoncé, dans son plan en quatre axes, que le système actuel, a atteint ses limites et qu'il y a urgence d'opérer sa réforme en profondeur, dont le credo annonce une approche ou, sur fond d'intérêt commun, l'ensemble des acteurs conjuguent efforts et synergies pour concrétiser l'objectif poursuivi du droit à la santé pour tous...

## **L'économiste du 03/03/08**

### **Création d'un observatoire africain de recherche pour la santé**

Le représentant de l'organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Nourredine Dekkar, a annoncé jeudi dernier la création d'un observatoire africain de recherche pour la santé, à l'issue de la conférence des ministres africains de la santé, prévue en juin à Alger. « La conférence africaine vise au développement de la recherche africaine en matière de santé à travers la création d'un fonds spécialisé »....

## **L'économiste du 04/03/08**

### **Baddou contre la corruption**

La ministre de la santé, Yasmina Baddou, veut engager une action énergique contre la corruption dans son secteur. Elle a reçu le nouveau bureau de Transparency Maroc et organisé un atelier spécifique lors du colloque national sur la santé, la semaine dernière. Rappelons que la santé publique est, selon les années, deuxième ou troisième des cinq secteurs les plus corrompus, tels que les perçoivent les citoyens enquêtés par Transparency.

## **Revue CFCIM- le soir du 04/03/08**

### **De l'offshoring médical au Maroc**

Les professionnels de santé du secteur privé veulent parapher une convention avec un organisme européen qui permettra de faire soigner des patients étrangers au Maroc. L'ordre des médecins préfère ne pas s'engager, du moins pour le moment

Un bras de fer s'annonce entre les prestataires des soins de santé du secteur privé et le conseil de l'ordre national des médecins. Objet de la discorde : un projet de convention de tiers payant avec un organisme intermédiaire européen pour faire soigner au Maroc les patients des pays de l'union européenne...

## **L'économiste du 05/03/08**

### **Santé : énième grève**

#### **Elle aura lieu les 13 et 14 mars - Baddou dans la tourmente**

Le secteur de la santé publique serait-il malade ? A en croire le Dr Youssef Makoudi, secrétaire général de l'organisation démocratique de la santé (ODS-ODT), le secteur souffrirait de « nombreux maux devenus insupportables ». A telle enseigne qu'ils seront 7000 médecins et 46000 infirmiers et infirmières, paramédicaux et agents administratifs à observer une grève nationale les 13 et 14 mars. C'est la quatrième en deux mois...

## **L'économiste du 05/03/08**

### **Médicaments vétérinaires / Les oubliés de la réforme**

#### **Prix protégé, double tutelle, marché saturé ...**

#### **La mise à niveau de la filière urgente**

Harmoniser la législation marocaine relative aux médicaments vétérinaires. Telle est l'ambition des industriels et des ministères de tutelle. Ce secteur a connu une importante évolution depuis la promulgation en 1983 de la loi n° 21-80 relative à l'exercice, à titre privé, de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie vétérinaire. Cette évolution est due à l'augmentation de la demande en médicament, stimulé par l'intensification de l'élevage et le développement rapide du secteur avicole industriel. Cette situation s'est traduite par une évolution importante du secteur...

## **Le matin du 06/03/08**

### **10 tonnes de médicaments périmés incinérées en Mauritanie**

Dix tonnes de médicaments périmés saisis récemment, en grande partie à leur sortie d'aéroport pour leur mise en circulation, ont été incinérées en Mauritanie. Les médicaments détruits provenaient de divers pays d'Afrique de l'ouest, et avaient été saisis à l'aéroport de Nouakchott et dans certains magasins » de la capitale par les autorités dans le cadre d'une vaste opération de lutte contre les faux médicaments, les médicaments falsifiés et ceux qui sont très mal conservés », a déclaré le directeur de la pharmacie et des laboratoires de Mauritanie, le docteur Hamoud Ould El Fadel.

## **Libération du 06/03/08**

### **La nouvelle génération d'anticancéreux taxée à 7%**

L'association Néo Vi House de lutte contre le cancer se mobilise pour demander la détaxation de plusieurs médicaments de nouvelle génération. A ce titre, elle a organisé, le 04 mars, une conférence de presse destinée à sensibiliser l'opinion publique sur cette question sensible. La DGI (direction générale des impôts) a en effet, décidé d'appliquer une TVA de 7% à tous les médicaments nécessaires dans le cadre d'un traitement par thérapie ciblée du cancer..

## **Aujourd'hui le Maroc du 06/03/08**

### **Lutte contre le cancer**

#### **Appel à la suppression de la TVA sur les anticancéreux**

Dans les pays qui se respectent, les médicaments pour maladies chroniques et graves sont exonérés de la TVA. Au Maroc, nous devons aussi suivre la même voie », a indiqué le Pr Abdelkader Acharki, membre de l'association « Néo Vi House » lors d'une rencontre tenue le mardi 04 mars à Casablanca sur les traitements anticancéreux assujettis à la TVA. La décision de la direction générale des impôts d'assujettir les traitements anti-cancéreux à une TVA de 7% à l'exception des antimétabolites, pour atteindre au pouvoir d'achat des malades...

### **Le matin du 07/03/08**

#### **La TVA s'incruste inopportunément**

##### **Le Maroc enregistre annuellement 40000 nouveaux cas de cancer**

« TVA imposée aux médicaments anticancéreux au Maroc », tel était le thème d'une table ronde organisée dernièrement par l'association Néo Vi House ». Des représentants du ministère des finances, de la santé, de la direction générale des impôts (DGI) ainsi que des oncologues et des patients atteints de cancer ont pris part à cette rencontre, l'objectif de cette manifestation était de sensibiliser les acteurs concernés quant à l'ampleur des répercussions de cette décision sur les personnes atteintes du cancer...

### **La vie éco du 07/03/08**

#### **Colloque sur le droit à la santé : pour un partenariat public privé**

##### **Recommandations : création d'un conseil supérieur de la santé, d'une agence du médicament et d'un département dédié au secteur libéral au ministre de la santé**

Yasmina Baddou, juriste et ministre de la santé, a participé activement et s'est impliquée personnellement dans l'atelier portant sur la réforme du système national de la santé, lors du colloque national sur le droit de la santé, organisé à Rabat le 28 février par le département de la santé, et dont la séance d'inauguration a été présidée par le premier ministre Abass El Fassi. La réflexion a porté essentiellement sur le partenariat public privé et avec les ONG, la politique du médicament au Maroc, la lutte contre la mortalité maternelle et infantile et enfin la prise en charge des affections de longue durée...

### **La vie éco du 07/03/08**

#### **« L'AMO pour les démunis » démarre enfin le 15 mars à Tadla-Azilal**

Opération pilote pour le RAMED qui sera progressivement généralisé

La distribution des cartes est assurée par les préfectures après enquête de terrain 450 000 bénéficiaires identifiés.

C'est à la mi-mars que les premières cartes d'indigence seront distribuées dans la région de Tadla-Azilal, site pilote choisi par le gouvernement pour le lancement du régime d'assistance médicale aux économiquement faibles (RAMED)...